

**Services à domicile**

**Etablissements\* pour personnes âgées**

**Tous UNIS le 15 MARS 2018**

Alors même que la journée du 30 janvier 2018 fut un succès (31, 8 % de grévistes et d’assignés), le sommet de l’Etat n’entend pas le profond malaise du secteur.

Les réponses de la ministre :

* une enveloppe de 50 millions d’euros (soit 80 euros par an par résident),
* la nomination d’un médiateur chargé de mieux expliquer aux directeurs la réforme du financement
* la création d’une commission « bientraitance »

reflètent l’incompréhension des pouvoirs publics.

Les personnels connaissent leurs métiers, ils ont à cœur le respect de la dignité de leurs ainés, ils savent les traiter bien, mais ils n’ont plus les moyens d’accomplir leur travail avec humanité

La situation est humainement inacceptable aujourd’hui ; des mesures d’urgence doivent être prises :

* La mise en place un ratio d’un personnel pour une personne accompagnée en établissement et l’augmentation du temps passé auprès des personnes âgées à domicile ;
* La revalorisation des salaires et l’amélioration des carrières des personnels en établissement et à domicile ;
* L’arrêt des suppressions de postes dans les établissements
* La mise en place d’un financement pérenne et solidaire de l’aide à l’autonomie

**Nous devons une nouvelle fois prouver notre détermination.**

L’UNSA Santé et Sociaux ne lâchera pas !!! et en appelle à une nouvelle mobilisation du personnel, des familles et des patients.

**RENDEZ VOUS ET MODE D’ACTION**

***\*ce mouvement concerne tous les services à domicile et établissements (EHPA, EHPAD, USLD, hôpitaux gériatriques) personnes âgées***